

DU Tremplin – Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Présentation

Objectifs

Le DU TREMPLIN parcours « STAPS » permet aux étudiants de rebondir dès le semestre 2 pour retrouver confiance en soi, renforcer ses compétences, redéfinir un projet d'études et professionnel et le confirmer sur le terrain par le biais de stages et de rencontres.

Il a deux objectifs : soutenir la réussite des étudiants déjà inscrits en STAPS qui rencontrent des difficultés, offrir un nouveau départ pour des étudiants d'autres filières en L1/BUT1 motivés par le sport et ayant un projet professionnel en relation directe ou indirecte avec les activités physiques et sportives.

Compétences

- Maîtriser les outils de communication
- Développer des techniques d'apprentissage
- Adapter ses méthodes de travail
- Acquérir et renforcer les connaissances disciplinaires et transverses
- Développer son projet professionnel et son projet d'étude
- Savoir argumenter et présenter son projet professionnel
- Réaliser une recherche de stage

Conditions d'accès

Le dispositif s'adresse :

- Aux néo-bacheliers en priorité
- Aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur

Les dossiers des candidats ayant ce profil seront prioritaires mais les autres étudiants peuvent aussi candidater. Leurs dossiers seront pris en compte sous réserve de places disponibles.

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR des Sciences et
Techniques des Activités
Physiques et Sportives

Volume horaire (FC)

225 heures

Capacité d'accueil

30

Contacts Formation Initiale

Direction de l'Orientation et de
l'Insertion Professionnelle
(DOIP)

prrel-tremplin@u-picardie.fr

Plus d'informations

UFR des Sciences et
Techniques des Activités
Physiques et Sportives

Allée Paschal Grousset
80025 Amiens Cedex 1



Cofinancé par
l'Union européenne



France

<https://staps.u-picardie.fr/>

Autres informations (FI)

Cette formation est cofinancée par l'Union Européenne (FSE+)

Organisation

Organisation

Calendrier de recrutement : décembre – janvier

Modalités de candidature : un dossier de candidature sera à déposer sur la plateforme E-candidat

Les étudiants devront déposer sur E-Candidat un dossier complet comprenant :

- Un relevé de notes L1 de l'année universitaire en cours
- Une lettre de motivation comprenant des indications sur le projet d'étude et le projet professionnel
- Un CV à jour

Modalités de sélection : sur dossier, entretien préalable conseillé avec un chargé d'orientation de la DOIP.

Etudiants inscrits en L1 STAPS (Amiens ou Cuffies) : avoir obtenu des moyennes aux 5 compétences de L1 semestre 1 (chance 1) comprises entre 5.75 et 7.99/20 (08 /20 seuil de progression).

Etudiants de L1 Hors STAPS : sur dossier comportant les résultats du S1 de l'année en cours.

Période de formation

Le DU TREMLIN est organisé uniquement au semestre 2. Le contenu des enseignements est en lien avec les activités physiques et sportives, 20h sont consacrés aux sports collectifs. Enseignements : de février à avril. Stages : d'avril à juin.

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu et/ou examens terminaux.
- Contrôle d'assiduité.

Programme

Programmes

VET MIROIR DU TREMLIN STAPS	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 BLOC OUTILS ET LANGAGAGES					4
Expression écrite et orale	16		16		1
Langue Anglais	16		16		1

Maîtrise des outils multimédia et des plateformes d'apprenti	16		16		1
Outils pour "apprendre à apprendre"	16		16		1
UE2 BLOC DISCIPLINAIRE					15
Histoire des pratiques corporelles	16		16		2
Méthodologie de l'intervention	10	10			2
Mise en oeuvre d'une intervention en contexte (APSA sport co	20		20		3
Renforcement Anatomie et Biomécanique	16		16		2
Renforcement Physiologie	16		16		2
Renforcement Psychologie	16		16		2
Renforcement Sociologie	16		16		2
UE 3 BLOC PRE PROFESSIONNALISATION					4
Atelier personnalisé	4		4		
Projet professionnel	18	6	12		4
UE4 STAGE					7
Préparation de stage	14	4	10		2
Stage en milieu professionnel ou immersion en formation					5

Formation continue

A savoir

Effectif minimum : 13

Prise en charge des frais de formation possible : Non

Volume horaire

Total du nombre d'heures : 225

Conditions d'accès FC

Formation non accessible en formation continue

Contacts Formation Continue

